



➤ LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

A la veille des grandes vacances, bien que d'autres moyens de communications comme notre site internet www.bugnicourt.fr soient opérationnels, il nous a semblé utile de conserver le traditionnel bulletin communal « Bugnicourt Info » car il permet de toucher l'ensemble de la population. Tout le monde n'est pas câblé, et tout le monde n'est pas branché au web !

A travers les pages de ce bulletin vous trouverez les dernières décisions de votre conseil municipal, le reflet de notre vie associative ainsi que nos joies et nos peines depuis le dernier bulletin.

Avec le beau temps, les réclamations en mairie se sont multipliées : beaucoup se plaignent de nuisances créées par le voisinage : un petit code de bonne conduite rappelle les règles de conduite à respecter. Mais bien souvent la politesse la tolérance et surtout le savoir-vivre devraient suffire pour nous guider dans ce qui se fait et ce qui ne se fait pas : avant tout, pensons à respecter la qualité de vie de notre prochain.

Les chantiers mis en place ou qui vont être installés prochainement dans notre commune causeront sans doute encore des gênes pour les riverains, mais il faut en passer par là pour améliorer notre sécurité et développer notre village.

En tout cas, l'année 2015 s'avère être une année de concrétisation de projets importants pour notre village et une année tournée vers la communication, plusieurs réunions ont eu lieu sur le P.L.U, sur le Compostage, sur la citoyenneté... bientôt sur la santé puis sur d'autres thématiques....

Vous êtes très nombreux à nous demander si nous renouvelons la soirée de convivialité dite « Collation » et même à nous proposer de participer financièrement. Nous vous en remercions chaleureusement ; malheureusement n'ayant pu cette année mobiliser suffisamment de donateurs, nous ne pourrons organiser cette soirée. Nous aurons très certainement la chance de renouveler cette agréable fête en 2016.

Lors du dernier Conseil d'Ecole, nous avons appris, suite aux dernières inscriptions, que notre école comptera 104 élèves. Un effectif qui confirme la jeunesse de notre population. Nous pouvons être rassurés sur l'avenir de notre école.

*Vous avez pu remarquer, en lisant le journal « l'Observateur » dans la rubrique « impôts » (Taxe d'habitation), la position de notre Commune dans l'arrondissement de Douai, **à Bugnicourt l'impôt est le moins cher**. A ce titre, les Services des impôts nous informent qu'une campagne de vérification des valeurs locatives, pour les habitations classées dans les catégories les plus basses, sera lancée dans les prochains mois.*

Pour terminer, nous espérons que cette édition vous plaira. En attendant, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos regrets, voire... de votre satisfaction. Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou tout simplement des idées de rubriques, que vous soyez association ou simple particulier. N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.

Bonne lecture et je souhaite un été ensoleillé et de bonnes vacances à tous !

Plan canicule : des conseils

Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ; Se rafraîchir et mouiller le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ; Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ; Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais; Éviter les efforts physiques ;

Votre Maire

Christian DORDAIN

Sentiments divers

➤ **LE 14 JUILLET**

La municipalité organise

- **Lundi 13 juillet une soirée à la salle des Fêtes**

Rendez-vous à partir de **19 h 30** pour un barbecue champêtre

Et en soirée, pour les enfants, « une balade à la lueur des lampions... »

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER

- **Le lendemain Mardi 14 juillet 2015**

A 11h30 rendez-vous salle du bas de la Mairie pour la cérémonie de la Fête Nationale



➤ **ECLAIRAGE PUBLIC**



Pour des raisons économiques et afin de respecter les sommes allouées au budget 2015, il a été décidé que les prestations de dépannage de l'éclairage public sur notre commune seraient bimestrielles, limitant ainsi les forfaits à payer pour chaque déplacement.

Aussi, n'hésitez pas à indiquer à tout moment au secrétariat de mairie les anomalies d'éclairage que vous êtes à même de constater en tant qu'usagers de proximité.

Merci à l'avance de votre participation active. Elle nous permettra d'établir une liste précise et la plus complète possible de l'intervention bimensuelle à réaliser dans le cadre de la convention de prestation de dépannage d'éclairage public signée entre la Société DEVRED et la commune.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Animation du plan climat avec notamment la réduction des consommations d'énergie que mène le Scot, un diagnostic sera fait pour mieux encadrer les périodes d'éclairage et planifier le remplacement des lanternes anciennes, il s'appuiera sur le remplacement effectué sur la RD 643 et sur les lanternes rue des sorbiers, rue des juifs et chemin des bœufs qui seront remplacées par des lanternes à basse consommation en fin d'année.

➤ **KERMESSE SCOLAIRE**

Tous les élèves de l'école de Bugnicourt nous ont permis d'apprécier leur talent artistique lors de la dernière kermesse scolaire qui s'est déroulée cette année sous une nouvelle formule.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont traditionnellement procédé à la remise des prix et félicité chaque élève.

Un grand bravo à tous les enfants, à Monsieur Dessaint, Directeur de l'école et à l'ensemble des enseignants qui ont su mener cette petite troupe avec brio, humour et gentillesse. Merci au personnel Communal qui intervient à l'école.

Félicitations aux Parents d'Elèves (APEB) qui ont apporté leur savoir faire à cette belle journée



➤ **ACCUEIL DES 70 NOUVEAUX HABITANTS**

La municipalité met un point d'honneur à souhaiter la bienvenue à ses nouveaux habitants.

C'est ainsi que chaque année, Mr le Maire accueille en mairie les personnes nouvellement installées à Bugnicourt, entourées de plusieurs membres du Conseil Municipal, et de la Secrétaire du service, Mme Magéna Faidherbe. «Pour moi, la première richesse d'un village, c'est d'abord ses habitants »

Déclare Christian Dordain. « Cette rencontre est l'occasion pour l'Equipe Municipale de répondre aux différentes questions que vous posez sur votre nouveau lieu de vie et de vous présenter également l'ensemble des activités que les associations proposent ».

Michel Sallio, le Président de la Fête du Bœuf a rappelé la place prépondérante que tenait cette fête dans la commune.

Il a été question également des services que propose la Commune, à savoir, école, garderie, restaurant scolaire, bibliothèque.... des activités culturelles et sportives pour les enfants. Puis chacun a pu faire connaissance en prenant le verre de l'amitié.



➤ LA FÊTE DES MERES

Cette année 334 mamans ont été visitées par l'Equipe Municipale, 277 d'entre elles ont reçu leur cadeau. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux. Celles qui n'ont pas reçu leur cadeau peuvent encore le retirer en Mairie.

➤ LE BIEN- FONDE DU COMPOSTAGE



Mardi 16 juin dernier, une réunion d'information et d'échange sur le compostage s'est tenue à la salle des fêtes.

Cette formation, à l'initiative du Symevad et de la commune, animée par Patrick Ducceschi, guide-composteur, a démontré tout l'intérêt écologique et économique du compostage à domicile.

Le public a écouté les explications du guide-composteur, qui insista sur le bien-fondé du compostage à domicile. Celui-ci réduit d'un tiers les déchets incinérés, permettant de réaliser un excellent engrais naturel, de surcroît gratuit. Monsieur DUCCESCHI Patrick était accompagné dans sa démarche par son collègue Monsieur DEMAREST Gaston et par le Maire, Monsieur DORDAIN Christian.

À l'issue de cette animation, ce sont près de quinze fûts de compostage qui seront remis aux personnes intéressées.

➤ PRUDENCE ... VISITES INTEMPESTIVES

Ces jours derniers, les gendarmes d'Arleux ont été appelés à constater des visites intempestives indésirables sur 3 habitations dans le Canton. Heureusement sans conséquence grave ou gros préjudice.

Mes cher(e)s Administré(e)s, nous vous demandons de mobiliser votre attention ...

- pour vous : en veillant à fermer vos habitations (occupé à l'arrière de votre maison : fermez les ouvertures à l'avant, vous quittez votre domicile : verrouillez vos portes et fenêtres)
- mais aussi pour vos voisins,
- pour les installations communales mises à votre disposition
- pour votre patrimoine communal.

Au moindre doute, à la moindre anomalie ... une visite bizarre, un démarchage peu commun, faites le 17 : vous serez en liaison directe avec le centre d'appel départemental de la Gendarmerie.

La Gendarmerie d' Arleux sillonne nos routes, le jour comme la nuit, mais pour autant elle a besoin d'informations et de soutien.

Votre aide profitera à tout le monde ... Demain, vous pouvez être la cible de personnes mal intentionnées.

Nous comptons sur vous. Monsieur le Maire est à votre disposition si vous souhaitez échanger sur le sujet notamment lors de ses permanences, ou sur rendez-vous,

➤ LA FÊTE DES VOISINS



L'opération de la **fête des Voisins** et des voisines est un rendez-vous annuel qui séduit les Bugnicourtois...

À l'occasion de la quinzième édition de la Fête des voisins, les habitants de la commune se sont, dans six quartiers, bien mobilisés. Pas moins d'une centaine de Bugnicourtois se sont manifestés auprès de la Mairie, partenaire de l'événement, afin d'organiser les festivités dans leurs quartiers respectifs. Malgré des conditions climatiques médiocres, la fête a été belle et conviviale.

➤ L'APEB A DEJA BIENTOT 6 ANS !!!!

L'APEB (Association de Parents d'élèves de Bugnicourt) a été créée en 2009 pour permettre à tous les parents de participer à la vie de l'école.

Son objectif est d'apporter un soutien financier à l'école Marcel Pagnol de Bugnicourt pour notamment les sorties culturelles et pédagogiques des enfants, pour soutenir l'action éducative des enseignants.

Son action est complémentaire de celle de la mairie. Elle se veut accélérateur de projets.



Plusieurs actions ont été menées par l'APEB depuis sa création : tombolas, pétanque, vente de fleurs, organisation logistique de la fête d'école etc... Notre action phare aujourd'hui est l'exposition de voitures anciennes en avril. Neuf mois de travail, plusieurs milliers de visiteurs pour une expo devenue régionale au profit de l'école.

En 6 ans, c'est plus de 30 000 € que l'association aura reversés à l'école en finançant :

- Les sorties (plusieurs par an chaque année) et le voyage de fin d'année intégralement financé cette année (3200 €).
- L'achat de 3 tableaux blancs interactifs, c'est un tableau couplé à un vidéoprojecteur et ordinateur : outil pédagogique dernier cri facilitant l'apprentissage des enfants (7500 €)
- Des ordinateurs et divers matériels informatiques
- Des spectacles notamment celui de Noël (Azougoudou en 2014)
- Des goûters à l'épiphanie, au carnaval
- Des puzzles en maternelles
- Des livres en primaire
- Du matériel de sport.....



D'autres projets sont dans les cartons pour 2016 et les parents membres sont très motivés pour les mener à bien.

N'hésitez pas à rejoindre l'APEB

ou à participer quand une action est menée,

C'est toujours au profit des enfants.



Le bureau de l'APEB
Laurent, Charlotte, Stéphanie et Caroline.
N'hésitez pas à les contacter.



➤ LE CLUB DE FOOT



Dans un tournoi organisé à Fressain, où 12 clubs étaient engagés, nos petits footballeurs ont démontré qu'ils n'avaient pas peur. Après s'être qualifiés dans les différents matchs de barrage, ils ont été battus en finale par l'équipe de Valenciennes et ont donc fini 2^{ème} du tournoi.

Un grand bravo et félicitation

Un résultat très encourageant pour l'avenir.

Félicitation aux dirigeants et aux entraîneurs.

➤ SOUVENIR D'ECOLE



On trouve dans cette classe

- Le Premier Adjoint, un Conseiller Municipal, deux employés communaux, l'ancienne Directrice de l'école, et plein d'autres écoliers. Les reconnaissez-vous ?

➤ LA MICRO CRECHE : Les P'tits Loulous

La micro-crèche est une structure neuve d'environ 150m². Elle accueille chaque jour dans un cadre coloré et vivant, 10 enfants simultanément âgés de 2mois1/2 à 6 ans.

Composition de la micro-crèche : une pièce de vie, une salle de réchauffement, 2 dortoirs : 1 pour les bébés et 1 pour les moyens/grands, un bureau, une salle de change (2wc adaptés aux enfants), un wc handicapé, un local technique, un vestiaire pour le personnel, un hall d'entrée.

Elle ouvre ses portes de 7h30 à 19h00 (au-delà sur demande) pour un accueil régulier ou occasionnel, à l'exception des jours fériés et de ses périodes de fermeture



Contact

« Les P'tits Loulous »
ZAC de la Tuilerie
59151 Bugnicourt
03.27.91.92.02



Site : www.bugnicourt-micro-creche.fr

➤ **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mai 2015**

CONVENTION OPERATIONNELLE ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET LA COMMUNE

En octobre 2008, sur décision du conseil municipal en date du 27 mai 2008, une convention opérationnelle a été signée entre la commune et l'EPF pour acquérir la ferme centre bourg afin de préserver le site et réfléchir à son avenir. Cette convention était signée pour une durée de 5 ans.

En juillet 2013, suite à l'appel à projet du Conseil général, et à la décision du conseil municipal du 26 novembre 2013, un avenant de prolongation du portage a été passé et a prolongé ce portage jusqu'en octobre 2015.

Aujourd'hui l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais nous informe de la mise en œuvre de son Programme Pluriannuel d'Intervention 2015 - 2019 sur la base d'une convention-cadre établie entre l'Etablissement Public Foncier et la Communauté d'agglomération du Douaisis.

Cette convention renouvelle obligatoirement des axes thématiques d'interventions, à savoir :

- Axe 1 - le foncier de l'habitat et du logement social, Axe 2 - le foncier et l'immobilier industriel et de services, Axe 3 - le foncier de la biodiversité et des risques,

Parmi les opérations proposées par la Communauté d'agglomération du Douaisis figure l'opération « **Bugnicourt - Bergerie centre-bourg, suite** »

Dans ces conditions, il nous est proposé le renouvellement de la convention de portage avec l'EPF.

Mr Dubois Jean-Robert est intervenu en demandant à Mr le Maire si l'on ne pouvait pas faire autrement, Mr le Maire lui a demandé s'il avait une autre proposition. Mr Dubois a répondu « C'était une question, non, je n'en ai pas » Dans ce cas, Mr le Maire a demandé aux élus de se prononcer.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **sollicite** l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais pour qu'il assure l'acquisition, le portage foncier et la démolition des biens concernés par l'opération selon les modalités définies dans la convention opérationnelle notamment quant aux termes de la rétrocession des biens à la commune ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention opérationnelle ad hoc ainsi que les avenants qui pourraient y être rattachés ;
- **rappelle** que, en application de l'article L.2122-22-15° du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire a reçu délégation du conseil municipal en date du 25.09.2014 pour exercer ou déléguer l'exercice des droits de préemption, à l'occasion de l'aliénation d'un bien, conformément aux dispositions de l'article L 213-3 du Code de l'urbanisme. Une décision du maire sera nécessaire à chaque préemption.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ

Vu le décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 relatif à l'application d'une redevance due pour l'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux de distribution de gaz réalisés en 2014,

Vu le décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 relatif à l'actualisation du barème de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz,

Vu l'état des sommes dues par Gaz Réseau Distribution France du 12 mai 2015 fixant ces deux redevances à la somme de 412 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, émet un avis favorable à l'émission d'un titre de recettes d'un montant de 412 euros.

PRESENTATION DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Mr le Maire précise que le travail sur la révision du PLU continue. Des réunions publiques ont eu lieu, d'abord avec les agriculteurs, puis avec la population. Ensuite il a présenté aux élus un projet élaboré par le comité de pilotage. La prochaine étape est l'arrêt du PLU par délibération du conseil municipal. Puis, une enquête publique sera organisée.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CAD - CONVENTION

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté d'Agglomération du Douaisis a décidé d'engager des actions de mutualisation qui permettent notamment de rationaliser les dépenses publiques. La Communauté a ainsi proposé la mise en place de groupement de commandes dans les conditions prévues à l'article 8 du code des marchés publics pour la réalisation de travaux de signalisation horizontale, de dispositifs de sécurité et de signalisation verticale.

La Communauté d'Agglomération s'est proposée pour assurer le rôle de coordonnateur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE l'adhésion de la commune de Bugnicourt au groupement de commande pour la réalisation de travaux de signalisation horizontale, de dispositifs de sécurité et de signalisation verticale.

PRESENTATION DES PROJETS D'EXTENSION DU CIMETIERE ET D'AMENAGEMENT DU « CORON »

Mr le Maire rappelle que cette mission a été confiée au bureau d'études en aménagements paysagers « Agence Fabienne Guinet » de Raillencourt Sainte Olle. Les études sont achevées. Mr le Maire a présenté :

1. le projet d'aménagement du cimetière qui tient compte des obligations relatives à la gestion des cimetières
 - aménagement de l'extension du cimetière et mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : 111 225 € HT
 - aménagement de la zone de stationnement : 21 725 € HT
 - aménagement du jardin de souvenir : 30 617 € HT
2. le projet d'aménagement du « Coron »
 - aménagement d'une aire des jeux pour la petite enfance (1-6 ans) : 44 051 € HT
 - aménagement d'une aire ludique : 47 140 € HT
 - aménagement du chemin vert : 30 308 € HT

Les finances communales ne permettent pas de mettre en œuvre ces deux projets. Il faudra faire des choix et réaliser ces aménagements en plusieurs tranches.

URBANISME

→ Permis de construire

- Mr BAJEUX Bastien, 7 rue de la Garenne - maison individuelle - en cours
- SCI PERVILLIER, 18 rue de l'Eglise - création de deux studios - en cours
- Mr PETIT Frédéric, 6 Impasse de la Rose - aménagement et extension - en cours

➤ **LES MOMENTS FORTS DE LA « BIBLI »**

Le 11 Avril, avec Damien Koska « le ch'ti Poème »



Le 14 Mars, découverte des lieux



Le 9 mai avec Sixtine Duburque, l'atelier « dessin de Manga »



Initiation au théâtre le 13 juin avec Alexandre Sallio.
A la rentrée, les cours auront lieu le samedi matin
Contactez Alexandre :
asallio8@gmail.com

➤ « **DES RÉCIPENDAIRES** » **BUGNICOURTOIS MIS A L'HONNEUR**



Dernièrement, Mr le Maire a assisté aux cérémonies de la remise des Palmes Académiques.

Les Palmes Académiques sont la plus ancienne des distinctions décernées à titre civil. Cet ordre est destiné à honorer les mérites des personnels relevant du ministère de l'Education Nationale.

Bugnicourt a eu trois distinctions au grade de chevalier

- Mr Usaï Thierry - Conseiller Municipal
- Mr Dubois Jean Robert - Conseiller Municipal
- Mr Dessaint Bernard - Directeur de l'Ecole Marcel Pagnol

L'ensemble du Conseil Municipal leur renouvelle leurs plus vives félicitations pour cette prestigieuse distinction.

➤ **RECENSEMENT DES JEUNES**

Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire y compris pour les jeunes filles. L'attestation de recensement est le sésame pour se présenter aux examens et concours publics.



Recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

La mairie remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

➤ **DES ENCOMBRANTS MIS TROP TÔT SUR LE TROTTOIR**



Afin d'éviter des accidents, il est rappelé que les encombrants doivent être déposés **sur le trottoir la veille de la collecte**. Après la collecte vous devez ramasser ce qui n'a pas été collecté et nettoyer le trottoir.

Attention : les appareils ménagers et audiovisuels comme les téléviseurs, fours, machines à laver ou réfrigérateurs, les pneus, les batteries ne sont plus collectés avec les encombrants. Vous devez les déposer dans les magasins spécialisés ou dans l'une des déchetteries, en vue de leur recyclage.

Pour tout savoir sur la collecte des déchets, rendez-vous sur le site de la CAD rubrique [Les déchets collectés](#).

➤ **CARNET**



BUYSE Florence	26 Août 2014
LEBLANC Simon	19 Septembre 2014
MANUNZA Elyo	17 Octobre 2014
LECOUFFE Ambre	24 Novembre 2014
TUHIMUTU Noah	9 Janvier 2015
LECUTIER Ilyan	17 Janvier 2015
FLAVIGNY Noémie	15 Février 2015
MILETTO Louisy	18 Février 2015
FOURMAUT Maxence	23 Avril 2015

LUCAS ép. ANSART Josette	15 Août 2014
MANET Jean	22 Août 2014
CARON Vve ANSART Solange	1 ^{er} Novembre 2014
HENIN Vve MASCAUX Marie-José	5 Décembre 2014
BOUQUET Robert	31 Janvier 2015
BERNARD Roland	17 Février 2015
PETIT Vve DORDAIN Thérèse	22 Mars 2015
SCHATT Monique	25 Mars 2015
LAISNE François	6 Mai 2015



15 Août 2014
22 Août 2014
1 ^{er} Novembre 2014
5 Décembre 2014
31 Janvier 2015
17 Février 2015
22 Mars 2015
25 Mars 2015
6 Mai 2015

